

Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées

BUDGET PRIMITIF 2026

Rapport de présentation



Table des matières

I.	Préambule.....	3
II.	Présentation consolidée.....	5
a.	Section de fonctionnement.....	5
b.	Section d'investissement.....	6
c.	Principaux ratios financiers.....	6
III.	Budget principal.....	8
a.	Section de fonctionnement.....	8
En recettes.....	8	
En dépenses.....	13	
b.	Section d'investissement.....	19
Investissements programmés.....	19	
Remboursement de la dette.....	19	
Modalités de financement.....	20	
Création et mise à jour des autorisations de programme.....	20	
Opérations pour compte de tiers.....	21	
c.	Présentation synthétique par politique publique.....	22
Administration & instances.....	22	
Agriculture, biodiversité & forêt.....	23	
Déchets (hors budget annexe).....	24	
Développement économique.....	24	
Domaine des communes.....	25	
Enfance-jeunesse.....	26	
Equipements culturels d'intérêt communautaire & culture.....	26	
Equipements sportifs d'intérêt communautaire.....	27	
Gens du voyage.....	28	
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).....	28	
Habitat & urbanisme.....	28	
Mobilité.....	29	
Petite enfance.....	30	
Transition écologique.....	31	
Tourisme.....	31	



Social & jeunesse	32
Voirie d'intérêt communautaire	32
d. Synthèse budgétaire.....	34
IV. Budget annexe déchets.....	36
a. Section de fonctionnement.....	36
En recettes	36
En dépenses.....	39
b. Section d'investissement.....	43
c. Synthèse budgétaire.....	45
V. Budget annexe hôtel d'entreprises la Buissonnière	46
a. Section de fonctionnement.....	46
En recettes	46
En dépenses.....	46
b. Section d'investissement.....	46
c. Synthèse budgétaire.....	47
VI. Budgets annexes de stock	49
a. Zone d'activités La Babette à Les Chères	49
b. Zone d'activités Champ de Cruy à Porte des Pierres Dorées	50
c. Zone d'activités Le Maupas à Theizé	51



I. Préambule

La séquence budgétaire qui s'ouvre doit être guidée par des principes intangibles :

Principes	Définition
Annualité	Le budget est voté pour une année civile, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. Les crédits ni engagés ni consommés en fin d'exercice sont annulés.
Unité	Le budget, document unique, recense l'ensemble des recettes et des dépenses de la CCBPD.
Sincérité	Le budget doit être élaboré sans omission, majoration ou minoration de recettes comme de dépenses.
Universalité	Le budget présente les recettes et les dépenses de façon distincte sans compensation ni contraction ni affectation entre elles garantissant la transparence de l'information financière.
Spécialité	Le budget est établi en qualifiant précisément la destination des dépenses. Le budget est présenté selon la nomenclature comptable applicable, par chapitre (ou opération d'équipement) et par article.
Equilibres	<p>Équilibre strict du budget primitif : le budget s'équilibre en recettes et en dépenses, au global et au niveau de chaque section.</p> <p>Équilibre réel du budget primitif : le remboursement du capital de la dette dû au titre de l'exercice concerné doit être couvert par des ressources propres et ne peut, en aucun cas, être financé par un nouvel emprunt.</p> <p>Interdiction de déficit du compte administratif : le résultat déficitaire doit alors s'apprécier, tous budgets et toutes sections confondus, restes à réaliser inclus, dans la limite de 5% des recettes réelles de fonctionnement.</p>

Le budget primitif s'inscrira évidemment dans le respect de l'ensemble de ces principes et sera, par ailleurs, guidé par les orientations développées ci-après.

En 2026, l'organisation budgétaire de la CCBPD sera composée de :

- 3 budgets à caractère administratif,
- 3 budgets de stock pour la gestion des opérations d'aménagement et de commercialisation de zones d'activités.

	Budgets à caractère administratif (TTC et/ou HT)	Budgets de stock (HT)
Caractéristiques	<p>Ces budgets, dont le budget principal, portent les services à caractère administratif (SPA). Ils sont financés par la fiscalité prélevée sur le territoire et les dotations de l'Etat et d'autres recettes (tarif, location).</p> <p>En 2025, le service de gestion des déchets est isolé au sein d'un budget annexe propre.</p>	<p>Ces budgets ont vocation à porter des opérations d'acquisition foncière, de viabilisation puis de commercialisation.</p> <p>Ils doivent permettre d'isoler le coût de chaque opération permettant ainsi de calibrer un prix de vente et d'établir bilan financier propre à l'opération.</p>



		Ces budgets sont clôturés dès lors que l'ensemble des terrains est commercialisé. Les prix de vente sont évalués afin de permettre un équilibre minimum de l'opération d'aménagement.
Budgets concernés	Principal (TTC) Déchets (TTC) Hôtel d'entreprises la Buissonnière (HT)	La Babette (Les Chères) Champ de Cruy (Porte des Pierres Dorées) Le Maupas (Theizé) (HT)



II. Présentation consolidée

Hors budgets annexes de zones, les budgets primitifs 2026 de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) présentent les volumes suivants :

- 35 334 k€ en section de fonctionnement,
- 26 818 k€ en section d'investissement.

a. Section de fonctionnement

Consolidation (hors ZA)

	2025			2026	
	Budgété	Réalisé	Consommation %	Budgété	Evol. 25/26 %
011 - Charges à caractère général	10 000k€	9 272k€	93%	10 876k€	9%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 647k€	7 490k€	98%	7 962k€	4%
014 - Atténuations de produits	5 373k€	5 372k€	100%	5 393k€	0%
65 - Autres charges de gestion courante	4 196k€	4 162k€	99%	3 294k€	-21%
66 - Charges financières	403k€	403k€	100%	457k€	13%
67 - Charges spécifiques	6k€	3k€	50%	1k€	-83%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	143k€	135k€	94%	10k€	-93%
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	27 768k€	26 837k€	97%	27 994k€	1%
023 - Virement à la section d'investissement	9 670k€			5 940k€	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 725k€	1 248k€		1 400k€	
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	11 395k€	1 248k€		7 340k€	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0k€	0k€		0k€	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	39 163k€	28 085k€		35 334k€	
013 - Atténuations de charges	139k€	275k€	198%	110k€	-21%
70 - Produits des services et du domaine	2 644k€	2 692k€	102%	2 930k€	11%
73 - Impôts et taxes	7 419k€	7 449k€	100%	7 387k€	0%
731 - Fiscalité locale	11 591k€	11 917k€	103%	11 757k€	1%
74 - Dotations et participations	6 298k€	6 551k€	104%	6 549k€	4%
75 - Autres produits de gestion courante	2 399k€	2 491k€	104%	1 655k€	-31%
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	30 490k€	31 375k€	103%	30 390k€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	213k€	185k€		220k€	
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	213k€	185k€		220k€	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	8 461k€	8 461k€		4 724k€	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	39 163k€	40 021k€		35 334k€	

Au sein de la section de fonctionnement, les volumes se répartissent entre :

- Le budget principal : 77%,
- Le budget annexe déchets : 22%,
- Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière : 1%.



b. Section d'investissement

Consolidation (hors ZA)

	2025			2026	
	Budgété	Réalisé	Consommation %	Budgété	Evol. 25/26 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 230k€	1 185k€	96%	3 316k€	170%
20 - Immobilisations incorporelles	1 335k€	403k€	30%	280k€	-79%
204 - Subventions d'équipement versées	429k€	245k€	57%	320k€	-25%
21 - Immobilisations corporelles	2 068k€	1 164k€	56%	2 871k€	39%
23 - Immobilisations en cours	17 210k€	14 886k€	86%	6 561k€	-62%
27 - Autres immobilisations financières	30k€	30k€	100%	0k€	-100%
4581 - Opérations sous mandat	886k€	489k€	55%	464k€	-48%
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	23 188k€	18 403k€	79%	13 812k€	-40%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	213k€	185k€		220k€	
041 - Opérations patrimoniales	820k€	326k€		600k€	
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 033k€	511k€		820k€	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 988k€	9 988k€		10 985k€	
RESTES A REALISER				1 202k€	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	34 208k€	28 902k€		26 818k€	

10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 642k€	5 386k€	95%	7 695k€	36%
13 - Subventions d'investissement	7 832k€	4 380k€	56%	556k€	-93%
16 - Emprunts et dettes assimilées	7 558k€	6 009k€	80%	5 519k€	-27%
4582 - Opérations sous mandat	827k€	563k€	68%	488k€	-41%
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	21 860k€	16 337k€	75%	14 258k€	-35%
021 - Virement de la section de fonctionnement	9 670k€			5 940k€	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 725k€	1 248k€		1 400k€	
041 - Opérations patrimoniales	820k€	326k€		600k€	
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	12 215k€	1 575k€		7 940k€	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	133k€	133k€		128k€	
RESTES A REALISER				4 492k€	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	34 208k€	18 045k€		26 818k€	

c. Principaux ratios financiers

Les ratios financiers des budgets présentent des disparités, le budget annexe déchets étant en épargne négative (déficit structurel). Il est précisé que l'équilibre du budget déchets en 2026 est permis par le report de fonctionnement excédentaire.

Les ratios financiers des deux autres budgets sont corrects.

L'épargne brute consolidée (hors budgets annexes de zones) s'établit à 2 396 k€ soit un taux à 8% plombé par l'épargne négative du budget déchets.

	Recettes réelles de fonctionnement	Dépenses réelles de fonctionnement	Epargne brute	Taux d'épargne brute	Remboursement du capital de la dette	Epargne nette	Taux d'épargne nette
Budget principal	23 585k€	20 978k€	2 608k€	11%	1 261k€	1 347k€	6%
Budget annexe déchets	6 930k€	7 243k€	-313k€	-5%	0k€	-313k€	-5%
Budget annexe La Buissonnière	164k€	62k€	102k€	62%	15k€	87k€	53%
CUMUL	30 679k€	28 283k€	2 396k€	8%	1 276k€	1 120k€	4%



Au regard de l'emprunt d'équilibre prévu au budget principal (ratio hors budgets annexes de zones), la capacité de désendettement consolidée théorique serait de 7,1 années à fin 2026 pour un encours de 16 945 k€.

	<i>Capital restant dû au 31/12/2025</i>	<i>+ Emprunt nouveau 2026</i>	<i>- Emprunt remboursé 2026</i>	<i>= Capital restant dû au 31/12/2026</i>	Capacité de désendettement
Budget principal	14 609k€	5 519k€	3 261k€	16 867k€	6,5
Budget annexe déchets	0k€	0k€	0k€	0k€	0,0
Budget annexe La Buissonnière	93k€	0k€	15k€	78k€	0,8
CUMUL	14 702k€	5 519k€	3 276k€	16 945k€	7,1



III. Budget principal

Le budget principal porte la majeure partie des politiques publiques de la CCBPD (à l'exclusion des déchets isolés au sein d'un budget dédié) :

- 27 318 k€ en fonctionnement,
- 25 333 k€ en investissement.

L'équilibre est le suivant :

RECETTES		DEPENSES	
Fonctionnement		27 318k€	
Fiscalité	7 387k€	3 896k€	Charges à caractère général
Autres impôts et taxes	6 859k€	7 959k€	Charges de personnel
Dotations et participations	6 549k€	5 393k€	Reversements aux communes
Produits des services et du domaine	2 661k€	3 273k€	Autres charges de gestion courante
Autres recettes	38k€	457k€	Charges financières
Atténuations de charges	90k€	0k€	Charges spécifiques
		0k€	Provisions pour risques
Reprises de subventions	180k€	920k€	Amortissements
<i>Résultat reporté n-1 (anticipé)</i>	3 553k€	5 421k€	Virement à l'investissement
Investissement		25 333k€	
Virement du fonctionnement	5 421k€	1 100k€	20 - Immobilisations incorporelles
		320k€	204 - Subventions d'équipement versées
Subventions reçues	551k€	2 397k€	21 - Immobilisations corporelles
FCTVA	0k€	5 177k€	23 - Immobilisations en cours
Affectation de l'excédent de fonctionnement	7 472k€	10 778k€	Déficit reporté n-1 (anticipé)
Emprunt d'équilibre	5 519k€	3 261k€	Remboursement du capital de la dette
Amortissements	920k€	180k€	Reprises de subventions
Opérations patrimoniales	500k€	500k€	Opérations patrimoniales
Opérations pour compte de tiers	458k€	434k€	Opérations pour compte de tiers
Restes à réaliser	4 492k€	1 186k€	Restes à réaliser

Pour 2026, il est à relever que :

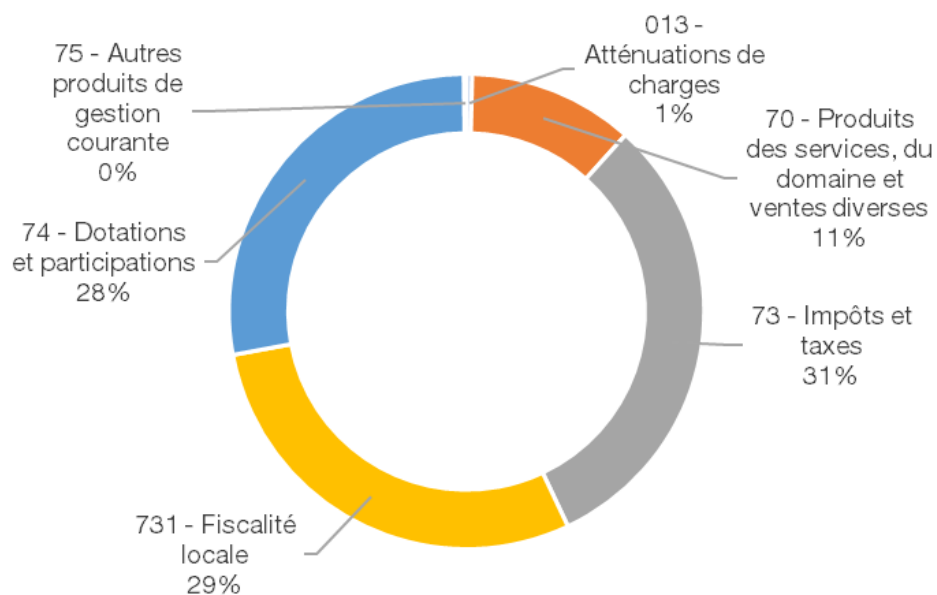
- Le budget comporte principalement des projets déjà engagés et se limite aux coûts partis, notamment en section d'investissement,
- Certaines variations en dépenses de fonctionnement sont à relativiser au regard des financements notifiés dans le cadre de plusieurs appels à projets,
- Les taux de fiscalité sont reconduits malgré la finalisation d'importants projets d'investissement avec pour certains des impacts en section de fonctionnement.

a. Section de fonctionnement

En recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :





▪ *Fiscalité*

La fiscalité représente 60% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Le budget a été élaboré sur la base d'une reconduction des taux 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties à 1,29%,
- Cotisation foncière des entreprises à 22,46%,
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 7,02%.

La taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations augmente de 10 000 euros (soit +2% par rapport à 2025) pour s'établir à 508 078 euros et permettre la couverture des contributions versées aux Syndicats (d'un montant équivalent).

Les crédits prévus au titre de la fiscalité sont conformes aux hypothèses présentées dans le cadre du débat d'orientations budgétaires.

Les attributions de compensation négatives (perçues par la CCBPD) sont stables.



	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
73111 - Impôts directs locaux	5 025 236,00	5 001 047,00	5 065 718,69
73113 - Taxe sur les surfaces commerciales	644 462,00	636 891,30	676 686,15
73114 - Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	305 907,00	316 778,00	308 966,07
73118 - Autres contributions directes	-	199 591,00	-
73136 - Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	498 789,00	489 967,00	508 078,00
73156 - Versement mobilité	185 000,00	212 947,30	190 000,00
73158 - Autres taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement	-	42 468,00	-
731721 - Taxe de séjour	100 000,00	135 424,08	100 000,00
731722 - Taxe additionnelle à la taxe de séjour	10 000,00	13 978,14	10 000,00
73211 - Attribution de compensation	527 634,86	527 634,86	528 334,86
73221 - FNGIR	4 435,00	4 435,00	4 400,00
7351 - Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales	4 441 300,00	4 465 164,00	4 402 850,00
7352 - Fraction compensatoire de la CVAE	2 445 295,00	2 451 700,00	2 451 908,00
TOTAL fiscalité (chapitres 73 et 731)	14 188 058,86	14 498 025,68	14 246 941,77

▪ *Dotations et participations*

Les dotations représentent 28% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Elles se composent :

- Des dotations de l'Etat (dotation d'intercommunalité et dotation de compensation) dont les montants sont conformes aux hypothèses proposées lors du débat d'orientations budgétaires : 2 356 259 euros,
- Les allocations compensatrices de fiscalité suite à la diminution de moitié des bases fiscales des entreprises industrielles : 639 365 euros,
- La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle : suppression définitive,
- Du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée : perte d'éligibilité en 2026,
- Les subventions de partenaires (communes, département, région) : 71 470 euros,
- Des prestations versées par la Caisse d'allocations familiales au titre des compétences petite enfance et enfance-jeunesse : 2 904 000 euros,
- Des subventions de projets (mobilité, transition écologique, agriculture) : 371 847 euros.



	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
741124 - Dotation d'intercommunalité des EPCI	958 806,00	958 806,00	958 806,00
741126 - Dotation de compensation des EPCI	1 471 003,00	1 471 003,00	1 397 452,85
744 - FCTVA	60 000,00	51 865,79	-
74718 - Autres	-	29 000,00	37 428,00
7472 - Régions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7473 - Départements	63 250,00	73 148,90	55 000,00
74748 - Autres communes	16 470,00	32 155,27	13 470,00
74751 - GFP de rattachement	-	2 000,00	-
747818 - Autres	167 945,00	181 858,30	334 419,00
747888 - Autres	2 801 788,00	2 919 238,49	3 110 338,43
748312 - D.C.R.T.P.	24 577,00	24 577,00	-
74832 - Etat - Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et	730 943,00	763 362,00	639 365,00
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations TF	-	2,00	-
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations TH	-	2 920,00	-
74836 - Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	-	8 193,00	-
748388 - Autres	-	20 654,07	-
74888 - Autres	-	9 121,00	-
TOTAL dotations (chapitre 74)	6 297 782,00	6 550 904,82	6 549 279,28

▪ *Produits des services*

Les recettes tarifaires de la CCBPD (11% des recettes réelles de fonctionnement) sont principalement composées de :

- Des recettes perçues auprès des familles usagers des services de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse : 738 900 euros pour les crèches et 1 480 500 euros pour les accueils de loisirs,
- De la refacturation de charges au budget annexe déchets : 289 000 euros,
- Des frais remboursés par des organismes tiers (Fossilea, Syndicat du Bordelan) : 52 000 euros,
- Des recettes liées aux services mutualisés (commande publique, prévention) : 53 000 euros et aux prestations (urbanisme) : 30 000 euros.



	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
7025 - Taxes d'affouage	-	56,00	-
70328 - Autres droits de stationnement et de location	3 240,00	2 847,00	6 240,00
70388 - Autres redevances et recettes diverses	-	188,75	-
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	691 000,00	743 143,25	738 900,00
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	1 519 500,00	1 479 396,95	1 480 500,00
706888 - Autres	-	5 325,00	8 800,00
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 500,00	3 070,70	2 550,00
70845 - aux communes membres du GFP	52 500,00	46 466,00	30 000,00
70848 - aux autres organismes	-	5 000,00	-
708721 - Non dotés de la personnalité morale	248 000,00	274 081,15	289 000,00
70875 - par les communes membres du GFP	46 185,00	28 132,50	53 000,00
70878 - par des tiers	55 430,00	69 946,59	52 000,00
TOTAL produits des services (chapitre 70)	2 618 355,00	2 657 653,89	2 660 990,00

▪ *Autres produits de gestion courante*

Sont comptabilisés :

- Les recettes de location du domaine : 25 000 euros,
- Les loyers du local de Légny : 9 500 euros,
- D'autres recettes de location : 3 375 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
752 - Revenus des immeubles	79 500,00	53 506,02	34 500,00
755 - Débits et pénalités perçus	-	5 949,88	-
757368 - Autres	-	1 811,25	-
75888 - Autres	3 375,00	27 761,05	3 375,00
TOTAL autres produits de gestion courante (chapitre 75)	82 875,00	89 028,20	37 875,00

▪ *Atténuations de charges*

Ce poste enregistre les indemnités journalières perçues par la CCBPD dans le cadre de l'absence des agents et le remboursement de la part due par les agents aux titres des tickets restaurants. Il est évalué à 90 000 euros en 2025.

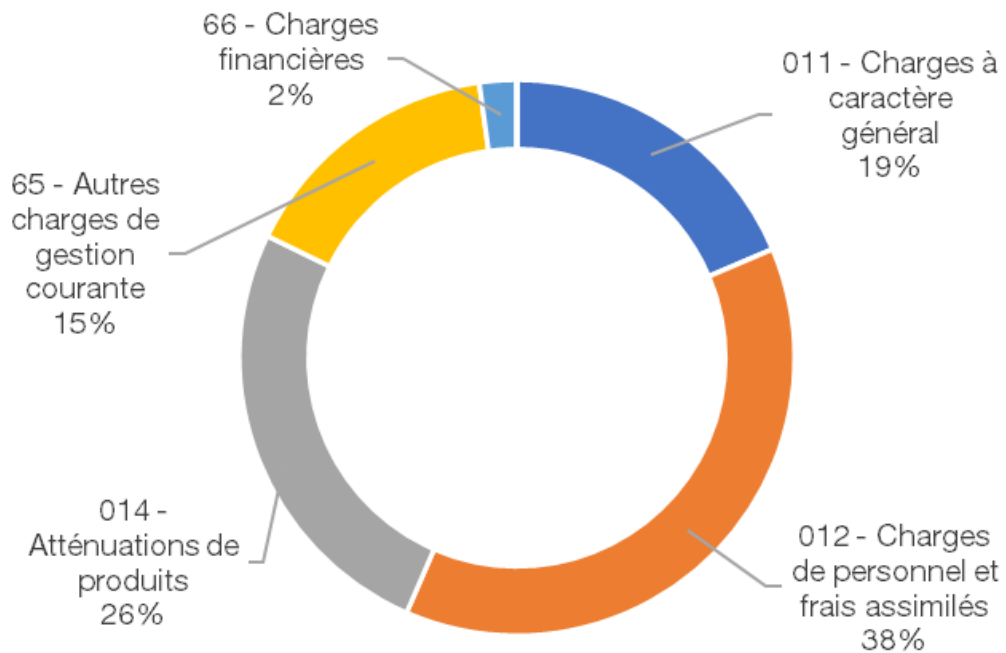


- *Reprises de subventions*

L'amortissement des subventions reçues dans le cadre de projets d'investissement est évalué à 180 000 euros.

En dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



- *Charges à caractère général*

Le chapitre 011 – charges à caractère général s'élève à 3 905 961 euros pour 2026 et sont en progression de +5,2% par rapport au budgété 2025.

Elles se répartissent comme suit par imputation comptable :



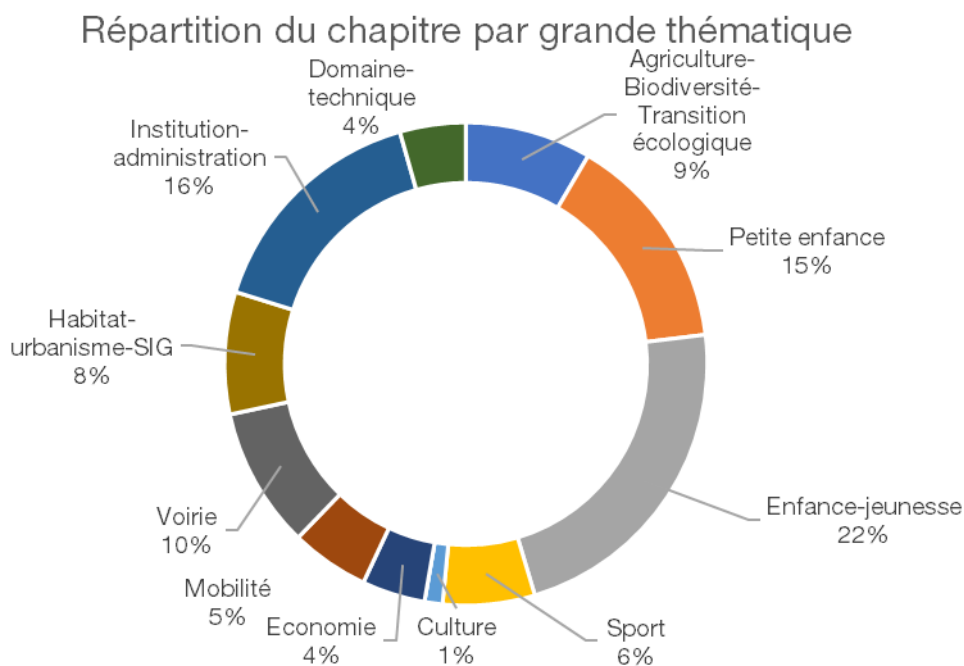
	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
6042 - Achats de prestations de services (repas)	651 677,00	543 047,84	653 700,00
60611 - Eau et assainissement	40 300,00	24 871,63	30 720,00
60612 - Energie - Electricité	137 984,35	141 153,79	162 550,00
60613 - Chauffage urbain	115 625,65	114 931,83	124 000,00
60622 - Carburants	9 050,00	6 162,74	9 700,00
60623 - Alimentation	45 950,00	43 522,97	42 550,00
60628 - Autres fournitures non stockées	37 780,00	34 878,50	16 900,00
60631 - Fournitures d'entretien	22 900,00	22 007,68	21 200,00
60632 - Fournitures de petit équipement	88 970,00	96 096,22	114 300,00
60633 - Fournitures de voirie	-	6 657,44	-
60636 - Habillement et vêtements de travail	6 450,00	7 591,05	1 400,00
6064 - Fournitures administratives	14 670,00	14 774,67	15 270,00
6065 - Livres, disques, cassettes...	1 600,00	1 878,47	2 300,00
60668 - Autres produits pharmaceutiques	3 650,00	1 502,70	3 300,00
6068 - Autres matières et fournitures	-	12,30	-
611 - Contrats de prestations de services	461 264,00	382 363,63	630 001,00
61221 - Matériel roulant	8 300,00	8 203,68	7 000,00
61351 - Matériel roulant	10 200,00	-	9 600,00
61358 - Autres	49 500,00	59 429,57	42 400,00
61521 - Terrains	108 000,00	126 298,75	125 500,00
615221 - Bâtiments publics	104 087,41	94 615,92	88 700,00
615228 - Autres bâtiments	-	456,00	-
615231 - Voiries	434 307,85	398 773,57	386 860,26
615232 - Réseaux	39 392,10	26 145,66	28 000,00
61524 - Bois et forêts	19 710,00	13 237,81	19 930,00
61551 - Matériel roulant	14 500,00	7 920,60	23 500,00
61558 - Autres biens mobiliers	2 000,00	2 623,09	2 000,00
6156 - Maintenance	118 587,00	121 014,88	104 565,00
6161 - Multirisques	132 100,00	132 734,03	140 000,00
6162 - Assurance obligatoire	8 600,00	-	-
617 - Etudes et recherches	143 702,61	114 206,64	202 848,00
6182 - Documentation générale et technique	19 710,00	10 611,63	17 800,00
6183 - Frais de formation (personnel extérieur)	20 000,00	-	32 500,00
6184 - Versements aux organismes de formation	15 000,00	24 757,23	10 000,00
6185 - Frais de colloques et de séminaires	1 250,00	990,00	2 250,00
6188 - Autres frais divers	65 035,00	41 382,55	61 600,00
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	5 100,00	5 756,54	100,00
62268 - Autres honoraires, conseils	36 500,00	52 946,00	20 000,00
6227 - Frais d'actes et de contentieux	-	-	15 000,00
6228 - Divers	45 000,00	27 385,00	45 000,00
6231 - Annonces et insertions	1 755,00	9 315,20	732,00
6232 - Fêtes et cérémonies	45 320,00	30 254,92	55 250,00
6233 - Foires et expositions	20 000,00	11 577,96	20 000,00
6234 - Réceptions	-	8 539,88	-
6236 - Catalogues et imprimés	27 830,00	28 562,43	45 430,00
6237 - Publications	3 000,00	2 520,00	-
6238 - Divers	23 700,00	17 904,98	6 830,00
6245 - Transports de personnes extérieures	10 000,00	9 818,20	-
6248 - Divers	44 300,00	33 836,62	43 000,00
6251 - Voyages, déplacements et missions	13 050,00	10 470,15	17 000,00
6261 - Frais d'affranchissement	-	7 705,48	-
6262 - Frais de télécommunications	31 970,00	23 010,34	29 310,00
627 - Services bancaires et assimilés	5 900,00	12 018,23	6 450,00
6281 - Concours divers (cotisations)	15 000,00	20 143,11	20 700,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	257 950,00	221 256,36	295 335,00
62875 - Aux communes membres du GFP	60 985,59	43 638,69	31 200,00
6288 - Autres	111 427,00	101 125,20	112 480,00
63512 - Taxes foncières	-	7 693,00	7 500,00
6378 - Autres impôts et versements assimilés	1 400,00	1 650,00	1 700,00
TOTAL charges à caractère général (chapitre 011)	3 712 040,56	3 311 983,36	3 905 961,26



Le budgété progresse de + 193 920 euros (tenant compte des différentes variations par imputation) principalement composé de :

- Une hausse des fluides de + 32 940 euros (notamment électricité) liée à l'extension du siège (année pleine de fonctionnement) et à la prise en charge (contre refacturation) de l'électricité du musée Fossilea,
- La hausse des contrats de prestation de service (+ 168 737 euros) et études (+ 59 145 euros) du fait de la mise en place de services ponctuels bénéficiant pour certains de financement :
 - o Plusieurs actions en matière de mobilité, notamment vélo (financement partiel par l'appel à projet A VELO 3) : 102 980 euros,
 - Service de location longue durée de vélos,
 - Dispositif un jeune / un vélo,
 - Stratégie de communication vélo,
 - o Des crédits dédiés au recrutement d'apprentis via Genipluri : 60 000 euros pour 4 apprentis (dont un en informatique ayant permis de réduire les coûts d'infogérance jusqu'alors externalisés),
 - o Des études de bilan et de diagnostic : 30 100 euros,
 - Marathon de la Biodiversité,
 - Stratégie foncière.

Le détail des charges est présenté dans la partie c. Présentation synthétique par politique publique.



▪ *Charges de personnel*

Le chapitre 012 – charges de personnel s’élève à 7 948 943 euros en 2026. Les hypothèses retenues sont conformes à celles présentées dans le cadre du débat d’orientations budgétaires.

De budget à budget, les crédits augmentent de 322 584 euros, du fait de :

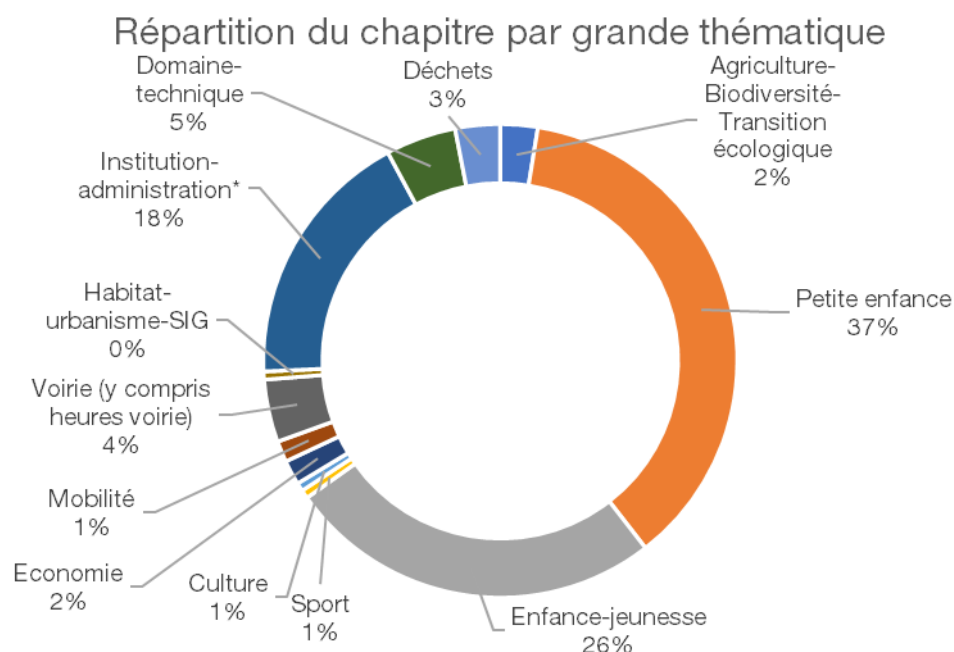
- La hausse des charges patronales CNRACL : 70 000 euros,
- L’impact du glissement vieillesse technicité (GVT) : 71 000 euros,
- L’évolution des rémunérations internes (modification du temps de travail, attribution de nouvelles bonifications indiciaires, revalorisation indemnitaire) : 52 000 euros,
- La prise en charge en année pleine de postes recrutés courant 2025 et un nouveau poste consacré au programme alimentaire territorial : 59 000 euros,
- Les remplacements programmés (longue maladie, maternité) : 35 000 euros,
- La mise en place de dispositifs sociaux (participation employeur à la couverture santé et prévoyance, forfait mobilité, etc.) : 35 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
6215 - Personnel affecté par la commune du GFP	274 023,64	247 492,32	320 673,64
6218 - Autre personnel extérieur	65 800,00	57 137,80	-
6331 - Versement mobilité	33 454,00	34 652,28	39 476,00
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	20 924,00	21 338,74	21 937,00
6336 - Cotisations au CNFPT et au CDG	91 230,00	84 389,08	95 660,00
6338 - Autres impôts sur rému.	14 996,00	12 225,56	13 163,00
64111 - Rémunération principale	2 056 181,00	2 093 617,78	2 132 716,00
64112 - Supp. Fam. de traitement et résidence	70 435,00	64 174,98	65 438,00
64113 - NBI	21 806,00	22 047,48	24 514,00
64118 - Autres indemnités	442 022,00	416 967,94	483 067,00
64131 - Rémunérations	2 243 694,00	2 095 847,86	2 194 684,00
64132 - Supp. Fam. de traitement et résidence	37 550,00	35 128,56	65 548,00
64138 - Primes et autres indemnités	179 117,00	276 749,50	211 796,00
6417 - Rémunérations des apprentis	34 595,00	40 423,02	15 640,00
6451 - Cotisations à l’U.R.S.S.A.F.	736 564,00	825 992,56	777 296,00
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	806 989,00	793 886,41	893 103,00
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	98 594,00	95 262,87	100 520,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	63 600,00	91 464,14	77 625,00
6456 - Versement au F.N.C. du supp. familial	219 709,00	-	228 920,00
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	12 785,00	17 129,17	17 967,00
6474 - Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	31 894,00	35 000,00
6475 - Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	13 999,00	19 100,00
6478 - Autres charges sociales diverses	60 609,00	103 540,39	110 192,00
6484 - Congé pour difficulté opérationnelle	378,00	-	-
6488 - Autres	1 302,98	-	4 907,00
TOTAL charges de personnel (chapitre 012)	7 626 358,62	7 475 361,44	7 948 942,64



En dehors des rémunérations, ce chapitre comporte l'assurance statutaire (77 625 euros) et la médecine du travail (19 100 euros).

Le chapitre est réparti comme suit par grande thématique :



*y compris charges non ventilées (assurance statutaire, médecine du travail, œuvres sociales)

▪ Atténuations de produits

Les attributions de compensation positives (versées aux communes par la CCBPD) sont stables en 2026. 20 000 euros ont été provisionnés en cas de régularisation du montant des fractions de taxe sur la valeur ajoutée perçues en 2025.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
7391118 - Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes	-	8 511,00	-
739211 - Attribution de compensation	5 363 001,30	5 363 001,30	5 363 001,30
73951 - Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation	-	-	20 000,00
7398 - Reversements, restitutions et prélèvements divers	9 500,00	-	10 000,00
TOTAL atténuations de produits (chapitre 014)	5 372 501,30	5 371 512,30	5 393 001,30

▪ Versements aux organismes externes & Autres charges de gestion courante

Les versements aux organismes externes se composent de :

- Des compensations de délégation de service public : 1 152 470 euros,



- Des contributions aux Syndicats mixtes et établissements publics auxquels la CCBPD adhère (SYTRAL Mobilités, GEMAPI, Fossilea, Pays d'Art et d'Histoire, etc.) : 1 257 777 euros,
- Des subventions aux associations : 459 483 euros.

Ce chapitre comporte également :

- Les frais de logiciel en nuage : 125 810 euros,
- Les indemnités de fonctions des élus : 276 608 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
65311 - Indemnités de fonction	194 443,20	224 044,84	204 443,20
65312 - Frais de mission et de déplacement	2 000,00	-	2 000,00
65313 - Cotisations de retraite	34 582,29	14 087,34	69 164,59
65314 - Cotisations de sécurité sociale	34 582,30	32 929,55	
65315 - Formation	1 000,00	-	1 000,00
653172 - Cotisations au fonds fin de mandat	-	837,89	
6541 - Créances admises en non-valeur	1 000,00	-	
65568 - Autres contributions	1 332 787,00	1 351 575,80	1 242 776,00
6568 - Autres participations	13 000,00	12 750,00	1 000,00
657358 - Autres groupements	56 532,00	36 858,50	14 000,00
65736211 - Non dotés de la personnalité morale	679 000,00	679 000,00	-
65743 - Fermiers et concessionnaires	1 153 700,00	1 130 065,11	1 152 470,00
65748 - Autres personnes de droit privé	537 258,25	529 010,17	459 483,25
65811 - Droits d'utilisation informatique en nuage	118 404,00	121 325,30	125 810,00
65818 - Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6585 - Intérêts moratoires	26 500,00	14 865,47	
65883 - Déficit sur opérations de gestion	-	235,00	
65888 - Autres	-	4 199,71	
TOTAL autres charges de gestion courante (chapitre 65)	4 185 789,04	4 152 784,68	3 273 147,04

▪ Charges financières

Les intérêts de la dette sont valorisés à hauteur de 456 517 euros intégrant l'ensemble des prêts souscrits courant 2024 et 2025, y compris le prêt relais dont le remboursement interviendra nécessairement en 2026 (représentant 52 000 euros de frais financiers sans remboursement anticipé).

15 000 euros ont également été prévus concernant les frais de la ligne de trésorerie.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	382 584,99	393 435,12	440 600,00
66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	-	(5 296,66)	-
6615 - Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	5 050,00	13 254,27	15 000,00
6618 - Intérêts des autres dettes	15 000,00	-	917,00
6688 - Autres	-	1 211,03	-
TOTAL charges financières (chapitre 66)	402 634,99	402 603,76	456 517,00



- *Provisions et amortissements*

L'amortissement des biens de la CCBPD est évalué à 920 000 euros pour 2026.

Aucune provision pour risque n'a été identifiée à ce stade.

b. Section d'investissement

Investissements programmés

Les dépenses d'équipement du budget principal pour 2026 s'élèvent à 8 993 974 euros. Ce volume est réparti :

- Au sein d'opérations d'équipement (dont certaines sont gérées de façon pluriannuelle en APCP) : 8 558 704 euros,
- Au sein des chapitres budgétaires : 435 270 euros.

	Budgété 26
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - Travaux de voirie	3 854 146,91
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00
60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	-
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL par opération d'équipement	8 558 704,07

Les investissements détaillés sont présentés dans la partie c. Présentation synthétique par politique publique.

Remboursement de la dette

Le capital remboursé au titre de l'année 2026 s'élève à 3 261 000 euros, dont 2 000 000 euros au titre du prêt relais à rembourser avant fin novembre 2026.



Modalités de financement

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement du budget principal repose sur :

- Des mouvements théoriques :
 - o Le virement de la section de fonctionnement à l'investissement : 5 420 709 euros,
 - o Les dotations aux amortissements : 920 000 euros,
- Des financements réels :
 - o Des subventions d'investissement nouvelles concernant la crèche de Chessy-les-Mines (demande auprès de la Caisse d'allocations familiales) : 260 000 euros et des subventions liées au dispositif A VELO 3 : 17 500 euros,
 - o Des participations au titre de la voirie : 266 667 euros liés à la convention avec SYTRAL Mobilités,
- Aucune recette n'est valorisée au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,
- L'emprunt d'équilibre évalué à 5 518 811 euros.

Création et mise à jour des autorisations de programme

Les autorisations de programme sont mises à jour :

- Bordelan (opération 52) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et le CP 2026 et l'AP sont augmentés de + 50 000 euros,
- Crèche de Anse 2 (opération 53) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 6 974,37 euros,
- Réhabilitation et extension de l'Espace Pierres Folles (opération 55) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 435 468,87 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Réhabilitation gymnase Chazay (opération 56) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 42 102,44 euros,
- Agrandissement du siège (opération 57) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 336 642,79 euros et de 40 000,00 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,
- Voirie 2022-2025 (opération 35) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 3 854 146,91 euros correspondant au solde de l'AP votée pour la période 2022-2025. Le montant inscrit pour 2026 correspond donc au solde de l'AP sans intégration à ce stade d'une nouvelle enveloppe,
- Amélioration technique de la piscine (opération 58) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 450 852,20 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Crèche de Chessy (opération 59) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 500 000 euros et de 2 792 968 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,



- Rénovation énergétique des bâtiments (opération 64) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 453 000 euros et de 636 692 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé.

AP N°	INTITULE OPERATION	CP antérieurs à 2024	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	TOTAL AP
7	52 - Bordelan	1 500 000,00	200 000,00	100 000,00	50 000,00		1 850 000,00
8	53 - Crèche Anse 2	2 338 928,43	394 907,67	24 189,53	clôture		2 758 025,63
9	54 - Crèche Chazay 2	192 082,99	1 368 986,98	1 033 786,73	205 143,30		2 800 000,00
10	55- Réhabilitation extension EPF	3 830 816,12	5 372 951,43	2 640 763,58	435 468,87		12 280 000,00
11	56 - Réhabilitation gymnase Chazay	391 668,39	1 653 008,97	77 897,56	clôture		2 122 574,92
12	57 - Agrandissement du siège	192 213,09	2 966 987,61	1 994 922,60	336 642,79	39 999,91	5 530 766,00
13	35- Voirie 2022-2025	7 378 895,37	2 723 949,20	4 697 000,96	3 854 146,91		18 653 992,44
14	58 - Amélioration technique de la piscine	51 277,38	750 284,16	3 360 440,80	450 852,20		4 612 854,54
15	59 - Crèche Chessy (à 54 places)	5 760,00	4 272,49	27 000,00	500 000,00	2 792 967,51	3 330 000,00
16	64 - Rénovation énergétique des bâtiments	0,00		20 308,00	453 000,00	636 692,00	1 110 000,00
	TOTAL ANNUEL	15 881 641,77	15 435 348,51	13 976 309,76	6 285 254,07	3 469 659,42	55 048 213,53

Opérations pour compte de tiers

Les opérations pour compte de tiers sont portées par la CCBPD pour le compte de tiers en matière de voirie (vis-à-vis des communes uniquement) et en matière de transition écologique (portage du marathon de la biodiversité et des conventions liées au fonds Chêne).

Ces opérations sont neutres budgétaires pour la CCBPD qui se fait rembourser à l'euro l'euro les dépenses engagées.

Ces opérations comptabilisent un montant de 463 595 euros en dépenses pour 2026 et de 487 923 euros en recettes (le décalage est lié au délai entre le décaissement de la dépense et l'encaissement de la recette).



c. Présentation synthétique par politique publique

La présentation synthétique par politique publique fait état des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement affectées directement à la politique publique donnée.

Un solde entre recettes et dépenses est établi pour chacune et est financé par les recettes non affectées de la CCBPD (fiscalité, dotations de l'Etat notamment).

Flux réels 2026 - section de fonctionnement

	Recettes affectées	Dépenses affectées*	Solde (R - D)	Recettes non affectées
Administration & instances	155k€	3 249k€	-3 094k€	15 876k€
Agriculture & biodiversité	48k€	238k€	-190k€	
Déchets (hors budget annexe)	289k€	243k€	46k€	
Développement économique	15k€	402k€	-388k€	
Domaine des communes	25k€	158k€	-133k€	
Enfance-jeunesse	2 306k€	2 936k€	-630k€	
Equipements culturels	50k€	608k€	-558k€	
Equipements sportifs (y compris apprentissage de la natation)	55k€	941k€	-886k€	
Gens du voyage	6k€	82k€	-76k€	
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	508k€	508k€	0k€	
Habitat-urbanisme	213k€	403k€	-190k€	
Mobilité	319k€	429k€	-110k€	
Petite enfance	2 920k€	4 051k€	-1 131k€	
Social	0k€	29k€	-29k€	
Tourisme	110k€	276k€	-166k€	
Transition écologique	132k€	308k€	-176k€	
Voirie	0k€	723k€	-723k€	
Attributions de compensation	528k€	5 363k€	-4 835k€	
		Epargne brute	2 608k€	

Administration & instances

En dépenses, ce poste englobe les charges de l'administration support (services administratifs et institutionnels et techniques), les frais de représentation de l'institution (événements officiels, communication), les frais support (assurances, véhicules de service, gestion



informatique, affranchissement, gestion des instances) et les charges liées au siège de la CCBPD.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêts de la dette notamment liés au siège) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux services mutualisés de la commande publique et de la prévention ainsi qu'aux remboursements liés aux charges de personnel.

Administration & instances	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	155k€
Dépenses réelles de fonctionnement	3 249k€
Solde (R - D)	-3 094k€

En investissement, sont programmés :

- Extension du siège : 326 643 euros pour la finalisation des travaux (solde de marché, levé de réserves),
- Refonte du site internet : 60 000 euros,
- Mise en place du nouveau logiciel dédié au système d'information géographique : 60 000 euros,
- Enveloppe pour des réparations et entretiens sur le siège (ancienne partie) : 51 500 euros,
- Acquisition de logiciels métiers : 40 000 euros,
- Renouvellement du matériel informatique : 21 900 euros,
- Enveloppe pour du mobilier ergonomique sur prescription de la médecine du travail : 3 000 euros.

Agriculture, biodiversité & forêt

Les dépenses comportent :

- Plusieurs actions de lutte contre les nuisibles (frelon asiatique, moustique tigre) : 30 000 euros,
- Les frais d'entretien de la forêt de la Flachère (convention avec l'office national des forêts, entretien des sanitaires, etc.) : 34 940 euros,
- Le dispositif paragrêle : 19 500 euros,
- L'élaboration du plan alimentaire territorial : 25 000 euros,
- Le bilan du marathon de la biodiversité : 10 000 euros,
- Des subventions à des organismes externes (dont Semons l'avenir pour 4 000 euros) : 18 000 euros,
- L'organisation d'événements (Vis ma vie entre autres) : 7 700 euros,
- Des subventions à des associations : 1 500 euros,
- Le soutien aux filières agricoles du Beaujolais : 11 000 euros,
- Des frais d'études (SAFER, CCA) : 10 000 euros,



- Les charges de personnel affectées, la convention de veille foncière avec la SAFER et d'autres frais support.

En 2026, des financements sont prévus pour le programme alimentaire territorial (37 428 euros) et le bilan du marathon de la biodiversité (8 000 euros).

Agriculture & biodiversité	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	48k€
Dépenses réelles de fonctionnement	238k€
Solde (R - D)	-190k€

En investissement, sont programmés :

- Des interventions (reprise des balisages, divers travaux de signalétique, amélioration des mares) à la forêt de la Flachère : 15 500 euros,
- La poursuite du marathon de la biodiversité : 110 775 euros en dépenses (géré en opération pour compte de tiers).

Déchets (hors budget annexe)

Les flux comptabilisés sur le budget principal au titre du service de gestion des déchets concernent principalement la masse salariale et son remboursement par le budget annexe.

Le différentiel entre recettes et dépenses s'explique par la non ventilation des charges de personnel support refacturées au budget annexe.

Déchets (hors budget annexe)	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	289k€
Dépenses réelles de fonctionnement	243k€
Solde (R - D)	46k€

L'ensemble des investissements du service de gestion des déchets est porté sur le budget annexe déchets.

Développement économique

Les dépenses de fonctionnement comportent :

- Des frais d'entretien courant des zones d'activités communautaires (espaces verts, voirie, déshuileurs, etc.) : 130 200 euros,
- Des frais d'animation et d'événements : 23 000 euros,
- Des subventions à diverses entités : 93 500 euros,



- Des frais d'études : 10 000 euros,
- La contribution au Syndicat mixte du Bordelan : 9 900 euros,
- Les frais d'entretien du local économique de Légny : 1 990 euros.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêt de la dette notamment) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes propres en fonctionnement correspondent à la subvention régionale versée au titre du forum emploi (3 000 euros), la participation du Syndicat du Bordelan aux frais de portage et de gestion administrative, et au loyer du local de Légny (9 500 euros).

Développement économique	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	15k€
Dépenses réelles de fonctionnement	402k€
Solde (R - D)	-388k€

En investissement, sont programmés :

- Les aides aux très petites entreprises : 45 000 euros,
- La subvention d'équipement au Syndicat mixte du Bordelan (AP) : 50 000 euros,
- Des installations de voirie : 20 000 euros,
- Les frais d'études relatifs à la voirie du Pontet : 10 000 euros.

Domaine des communes

Les dépenses liées au fonctionnement du domaine (hors siège administratif ici) comportent :

- Les fluides : 92 500 euros,
- Le ménage spécialisé et ponctuel : 5 000 euros,
- L'achat de petit équipement et une dotation pour réparations : 32 500 euros,
- La maintenance et les contrôles obligatoires : 20 000 euros,
- Les taxes foncières : 7 500 euros.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêt de la dette notamment) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes liées à la location du domaine et aux refacturations de ménage sont estimées à 25 000 euros.

Domaine des communes	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	25k€
Dépenses réelles de fonctionnement	158k€
Solde (R - D)	-133k€



En investissement, sont programmés :

- L'installation de sondes et de capteurs pour le superviseur fluides : 10 000 euros ;
- Des réparations diverses (notamment du portail) : 10 000 euros,
- Des remplacements de portes et extincteurs : 9 000 euros,
- Des acquisitions de matériel : 2 200 euros.

Enfance-jeunesse

Les dépenses de fonctionnement du service comportent :

- Les 11 accueils de loisirs gérés en régie directe : 2 744 993 euros,
 - o Les dépenses englobent les frais de fonctionnement des équipements (fluides, maintenance, ménage en partie externalisé, etc.), la fourniture des repas, des produits d'hygiène et de pharmacie, l'ensemble du matériel pédagogique et administratif, les achats permettant l'organisation des ateliers et des camps ou sorties, les locations de matériel et de véhicules, etc.
- Les charges de coordination de la politique publique : 142 430 euros,
- Le centre de loisirs jeunes de Cap Générations : 48 133 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Les recettes tarifaires des familles : 1 520 000 euros,
- Les prestations de service de la caisse d'allocations familiales et bonus territoire : 831 000 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Enfance-jeunesse	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	2 306k€
Dépenses réelles de fonctionnement	2 936k€
Solde (R - D)	-630k€

En investissement, les centres de loisirs bénéficient d'une dotation pour le renouvellement du matériel : 5 520 euros.

Equipements culturels d'intérêt communautaire & culture

Les dépenses comportent :

- La participation à Fossilea : 440 000 euros,



- La contribution au titre du Géoparc versée au Syndicat mixte du Beaujolais : 58 279 euros,
- Les frais d'électricité de Fossilea (remboursé par l'établissement public) : 45 000 euros,
- Les dépenses du dispositif Pays d'Art et d'Histoire : 62 125 euros,
- Le partenariat auprès du réseau des bibliothèques du territoire : 1 200 euros.

Equipements culturels	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	50k€
Dépenses réelles de fonctionnement	608k€
Solde (R - D)	-558k€

En investissement, est prévue la finalisation des travaux de l'espace Pierres Folles : 435 469 euros.

Equipements sportifs d'intérêt communautaire

Les dépenses comportent :

- La compensation versée au délégataire de la piscine Aquazergues : 630 248 euros,
- Les frais de réparation, de maintenance et de fonctionnement courant des salles de sport et de la piste d'athlétisme : 276 143 euros,
- La participation à la natation scolaire à la piscine Aquaval de Tarare (pour une partie des écoles du territoire non accueillies à Anse) : 35 000 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Equipements sportifs (y compris apprentissage de la natation)	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	55k€
Dépenses réelles de fonctionnement	941k€
Solde (R - D)	-886k€

En investissement, sont programmés :

- La finalisation des travaux de rénovation énergétique et de reprise des désordres de la piscine Aquazergues : 450 852 euros,
- La mise en place du contrôle d'accès des sites : 33 000 euros,
- La provision pour les systèmes de chauffage au gymnase de Chatillon d'Azergues (radiants gaz) et à celui de Chazay d'Azergues (chauffage) : 120 000 euros,
- La construction de vestiaires à la piste d'athlétisme : 70 000 euros.



Gens du voyage

Les dépenses comportent :

- Les frais d'entretien des terrains familiaux : 9 250 euros,
- Les frais d'entretien et de remise en état de l'aire de grand passage : 72 500 euros (dont 10 000 euros de gestion).

Gens du voyage	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	6k€
Dépenses réelles de fonctionnement	82k€
Solde (R - D)	-76k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Seules les contributions des syndicats mixtes et de l'établissement public de bassin versant sont comptabilisées en dépenses. La recette de taxe GEMAPI a vocation à couvrir la dépense.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	508k€
Dépenses réelles de fonctionnement	508k€
Solde (R - D)	0k€

Les investissements sont portés par les Syndicats et l'établissement public de bassin.

Habitat & urbanisme

Les dépenses comportent :

- Les dépenses liées au conseil en rénovation énergétique de l'habitat (convention ALTE et SOLIHA) : 206 880 euros, bénéficiant de subventions à hauteur de 177 919 euros,
- La contribution au titre du SCOT versée au Syndicat mixte du Beaujolais : 116 558 euros,
- Les frais de gestion du système d'information géographique (SIG) : 25 000 euros,
- Le coût du service d'instruction des autorisations d'urbanisme : 54 760 euros (pour 35 000 euros de recettes).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.



Habitat-urbanisme	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	213k€
Dépenses réelles de fonctionnement	403k€
Solde (R - D)	-190k€

En investissement, sont programmés des mises à jour des réseaux au sein du SIG (9 000 euros) et les enveloppes d'aide à la rénovation énergétique (120 000 euros).

Mobilité

Les dépenses comportent :

- La contribution annuelle versée à SYTRAL mobilités : 109 963 euros,
- La création d'un service de location de vélo : 48 000 euros (et subventionné à hauteur de 20 000 euros) pour 5 800 euros de recettes tarifaires,
- Le fonctionnement du transport pour personnes isolées : 40 000 euros (pour 3 000 euros de recettes tarifaires),
- Les frais de fonctionnement du dispositif « En Covoit' RDV » : 32 548 euros,
- La mise en place d'un dispositif « 1 jeune / 1 vélo » : 20 000 euros (subventionné à hauteur de 10 000 euros),
- Des frais d'animation vélo et de sensibilisation et communication : 61 180 euros (subventionné à hauteur de 28 750 euros),
- Le soutien à la ligne TER Lyon-Paray-le-Monial : 3 000 euros,
- La finalisation du schéma directeur cyclable et l'encaissement d'une subvention afférente de 32 500 euros (la dépense ayant été comptabilisée en 2025).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous. Une subvention de 29 000 euros est prévue au titre du poste de chargé de mission vélo.

En recettes, en dehors des subventions présentées en amont, la quote-part de versement mobilité pour 2026 a été valorisée à hauteur de 190 000 euros.

Mobilité	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	319k€
Dépenses réelles de fonctionnement	429k€
Solde (R - D)	-110k€

En investissement, sont programmés :

- La création de la voie Vélotaf n°1 à Civrieux d'Azergues : 964 800 euros,



- L'acquisition d'arceaux vélo dont une partie mise à disposition des communes : 43 750 euros, bénéficiant de 15 000 euros de subvention,
- Un dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique : 5 000 euros,
- Des achats de matériel et de signalétique : 11 000 euros.

Petite enfance

Les dépenses de fonctionnement de la petite enfance concernent :

- Les 4 crèches gérées en régie directe : 3 047 926 euros,
 - o Les dépenses englobent les frais de fonctionnement des équipements (fluides, maintenance, ménage en partie externalisé, etc.), la fourniture des repas, des couches et produits d'hygiène et de pharmacie, l'ensemble du matériel pédagogique (livres, matériel Snoezelen) et administratif, les achats permettant l'organisation d'événements et d'ateliers (goûter de Noël, spectacles de Noël, projet jardinage) comme de sorties (petit train de Anse, ferme pédagogique, etc.).
- Les relais petite enfance intercommunaux : 218 251 euros,
- Les compensations de service public versées aux délégataires au titre des 9 crèches gérées en délégation de service public : 545 370 euros,
- Les charges de coordination de la politique publique : 239 625 euros,
 - o Il s'agit d'événements sur le territoire (journée de l'enfance, quinzaine de la parentalité), etc.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Les recettes tarifaires des familles : 738 900 euros,
- Les prestations de service de la caisse d'allocations familiales et bonus territoire : 2 181 545 euros.

Petite enfance	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	2 920k€
Dépenses réelles de fonctionnement	4 051k€
Solde (R - D)	-1 131k€

En investissement, sont programmés :

- Le démarrage des travaux de la crèche de Chessy-les-Mines : 500 000 euros,
 - o Une demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales est à réaliser, celle-ci a été valorisée à hauteur de 260 000 euros.



- La réalisation d'un bouquet de travaux de rénovation énergétique des crèches Les papillons (Anse) et La vallée des p'tits bouchons (Porte des Pierres Dorées): 453 000 euros,
- L'aménagement de la crèche de Marcilly-d'Azergues : 392 000 euros,
- Le solde des travaux de la crèche de Chazay-d'Azergues : 205 143 euros,
- Des travaux de réparation et d'amélioration : 129 700 euros,
- De l'acquisition de matériel et de mobilier : 36 150 euros.

Transition écologique

Les dépenses comportent :

- Une étude de bilan du plan climat air énergie territorial (PCAET) et d'analyse de l'adaptation de notre territoire au changement climatique: 125 000 euros bénéficiant d'une subvention de 100 000 euros,
- La mise en place du programme Territoire Engagé en Transition Ecologique (TETE): 40 000 euros subventionné à hauteur de 28 000 euros,
- Des adhésions à des réseaux (TEPOS, AURA EE, CEREMA) et des frais d'événements : 10 450 euros,
- Des frais de communication autour du PCAET : 10 000 euros,
- Des formations d'acteurs : 2 500 euros,
- La mise en place d'une mallette pédagogique : 5 300 euros (financée à hauteur de 3 500 euros).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Transition écologique	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	132k€
Dépenses réelles de fonctionnement	308k€
Solde (R - D)	-176k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Tourisme

Les dépenses comportent :

- La subvention versée à Destination Beaujolais et à la marque territoriale : 273 000 euros,
- Certains partenariats (Voie bleue et Tour du Beaujolais): 3 500 euros.

En recettes, la taxe de séjour est comptabilisée (dont 10 000 euros reversés au département).



Tourisme	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	110k€
Dépenses réelles de fonctionnement	276k€
Solde (R - D)	-166k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Social & jeunesse

Les dépenses comportent :

- Des subventions principalement (Bip Bop, centre d'accueil des jeunes, espace de vie sociale et point info jeunes de Cap Générations, FAJ de la mission locale de Villefranche-sur-Saône) : 22 700 euros,
- Les aides aux RASED : 6 100 euros,
- L'adhésion à l'UNICEF : 500 euros.

Social	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	0k€
Dépenses réelles de fonctionnement	29k€
Solde (R - D)	-29k€

Aucune dépense d'investissement n'est identifiée.

Voirie d'intérêt communautaire

Le budget de fonctionnement de la voirie comptabilise :

- Les frais d'entretien en contrats de prestation de service : 368 000 euros,
- Les remboursements d'heures voirie aux communes : 244 600 euros,

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Voirie	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	0k€
Dépenses réelles de fonctionnement	723k€
Solde (R - D)	-723k€



En investissement, sont programmés :

- 3 854 147 euros correspondant au solde de l'autorisation de programme liée aux travaux de voirie entre 2022 et 2025,
- Hors autorisations de programme,
 - o 100 000 euros pour l'aménagement du giratoire Le Pressoir à Châtillon d'Azergues,
 - o La poursuite de la convention avec SYTRAL Mobilités : 320 000 euros prévus pour 266 700 euros de subventions.

Plusieurs opérations pour compte de tiers liées à des aménagements communaux sont créées :

- La Sautière à Lozanne : 20 000 euros,
- Chemin de la Croix Marval à Les Chères : 30 000 euros.



d. Synthèse budgétaire

Budget principal

CREDITS VOTES 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	3 905 961,26
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 948 942,64
014 - Atténuations de produits	5 393 001,30
65 - Autres charges de gestion courante	3 273 147,04
66 - Charges financières	456 517,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	20 977 569,24
023 - Virement à la section d'investissement	5 420 709,10
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	6 340 709,10
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	27 318 278,34

013 - Atténuations de charges	90 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 660 990,00
73 - Impôts et taxes	7 387 492,86
731 - Fiscalité locale	6 859 448,91
74 - Dotations et participations	6 549 279,28
75 - Autres produits de gestion courante	37 875,00
77 - Produits spécifiques	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	23 585 086,05
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	180 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 553 192,29
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	27 318 278,34

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	3 261 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	170 500,00
204 - Subventions d'équipement versées	220 000,00
21 - Immobilisations corporelles	44 770,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
TOTAL HORS OPERATION D'EQUIPEMENT	3 696 270,00
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - AP Travaux de voirie 2022-2025	3 854 146,91
36 - Piscine	0,00
37 - Aire de grand passage	0,00
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00



53 - AP Crèche d'Anse 2	0,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
56 - AP Réhabilitation du gymnase de Chazay	0,00
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00
60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	0,00
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
63 - Voirie - Giratoire BEAULIEU	0,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	8 558 704,07
4581 - Opérations sous mandat	463 595,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	12 718 569,07
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	680 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 777 847,85
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	1 186 216,75
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	25 362 633,67

10 - Dotations, fonds divers et réserves	7 471 898,14
13 - Subventions d'investissement	551 125,67
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 518 811,30
4582 - Opérations sous mandat	487 923,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	14 029 758,11
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 420 709,10
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	6 840 709,10
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	4 492 166,46
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	25 362 633,67



IV. Budget annexe déchets

Le budget annexe déchets présente un volume total de 8 529 k€ dont :

- 7 722 k€ en section de fonctionnement,
- 807 k€ en section d'investissement.

L'équilibre est le suivant :

RECETTES		DEPENSES	
Fonctionnement		7 722k€	7 722k€
Fiscalité	4 898k€	6 920k€	Charges à caractère général
Autres impôts et taxes	0k€	302k€	Charges de personnel
Dotations et participations	0k€	0k€	Reversements aux communes
Produits des services et du domaine	545k€	21k€	Autres charges de gestion courante
Autres recettes	1 467k€	0k€	Charges financières
Atténuations de charges	20k€	0k€	Charges exceptionnelles
		0k€	Provisions pour risques
Reprises de subventions	20k€	400k€	Amortissements
<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>772k€</i>	<i>79k€</i>	Virement à l'investissement
Investissement		807k€	807k€
Virement du fonctionnement	79k€	464k€	Investissements 2026
Subventions reçues	5k€	0k€	Enveloppe gérée en AP/CP
FCTVA	0k€		
Affectation de l'excédent de fonctionnement	223k€	207k€	Déficit reporté n-1
Emprunt d'équilibre	0k€	0k€	Remboursement du capital de la dette
Amortissements	400k€	20k€	Reprises de subventions
Opérations patrimoniales	100k€	100k€	Opérations patrimoniales
Restes à réaliser	0k€	16k€	Restes à réaliser

Pour 2026, il est à relever que :

- La mise en place du dispositif « FICHA » destiné à analyser les erreurs de tri lors des collectes de déchets sur le territoire (via une solution d'intelligence artificielle),
- L'impact du marché de collecte des déchets suite au renouvellement intervenu au 1^{er} décembre 2025,
- Les coûts de traitement progressent, notamment en lien avec la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

a. Section de fonctionnement

En recettes

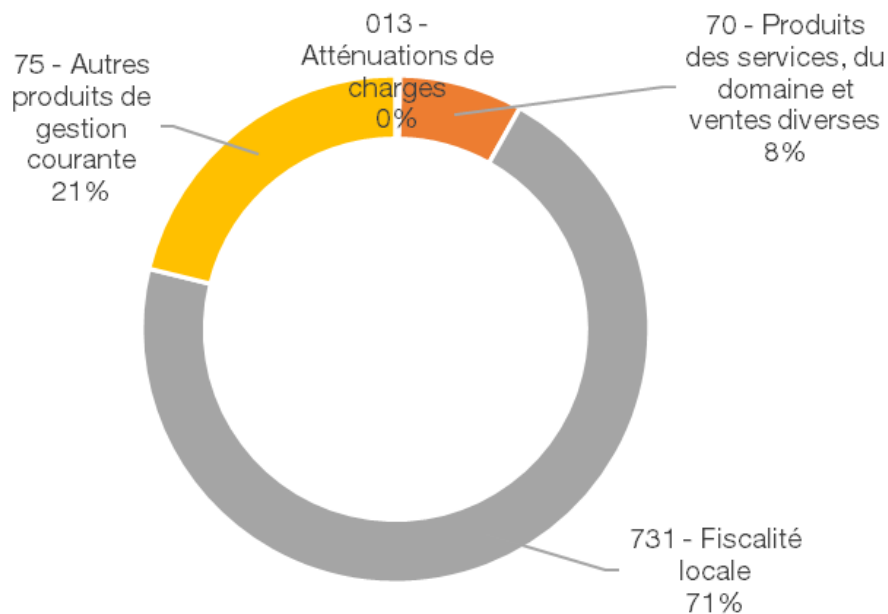
Les recettes de fonctionnement proviennent de plusieurs postes :

- Les soutiens des éco-organismes porteurs des différentes filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) ;



- Les recettes des reprises matières issues des collectes sélectives ;
- La Redevance Spéciale (RS) de deux exercices ;
- La régie de recette d'accès aux déchetteries ;
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ;
- Les reversements divers du Syndicat mixte d'élimination de Traitement et de Valorisation des Déchets Beaujolais Dombes (SYTRAIVAL).

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



- **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**

Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM 2025 s'élève à 4 859 015 euros.

En appliquant une revalorisation nominale des bases fiscales (+0,8%), le produit de TEOM est estimé à 4 897 990 euros en 2026 et représente 71% des recettes réelles de fonctionnement.

- **Redevance Spéciale (RS)**

Les recettes liées à la RS au budget 2026 comptabilisent deux années de facturation (2024 et 2025) afin de reprendre un rythme de croisière.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
70612 - Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	210 000,00	244 161,23	468 000,00



▪ *Recettes liées à la régie de recette déchèterie*

La régie de recettes des déchèteries comprend les recettes liées à l'accueil des artisans et entreprises en déchèteries, à la vente de cartes de déchèteries et de conteneurs à ordures ménagères.

Chaque année, environ 1 000 apports sont payants sur le réseau des 4 déchèteries de la CCBPD. Cela représente une recette estimée à 51 000 euros par an.

300 cartes de déchèterie sont vendues chaque année pour un prix unitaire de 20 euros. La recette pour l'année 2025 est estimée à 6 000 euros.

Les recettes de fonctionnement associées aux accès en déchèteries s'élèvent à 57 000 euros.

A cela, s'ajoute la recette de fonctionnement au titre de l'accueil des résidents de la commune de Jarnioux (par convention avec la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône), soit 20 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
70613 - Abonnement ou redevance pour enlèvement des déchets industriels et commerciaux	56 000,00	62 580,00	57 000,00
7088 - Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes d'ouvrages...)	20 000,00	-	20 000,00

▪ *Soutiens reversés par les éco-organismes & reprises de matières*

Pour 2026, les soutiens des éco-organismes ont été valorisés à :

- 990 000 euros au titre des versements CITEO pour les emballages ménagers,
- 73 000 euros pour les filières du mobilier, des matériaux de construction et équipements électriques (Ecomobilier, Valobat, Ecosystem).

Les reprises de matière suivent les cours de rachat et entraînent une forte fluctuation des recettes liées aux reprises de matériaux.

Les recettes suivantes ont été valorisées :

- Emballages : 137 000 euros,
- Journaux et magazines : 50 000 euros,
- Cartons : 63 000 euros,
- Verre : 33 000 euros,
- Ferraille : 43 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
75888 - Autres	1 487 000,00	1 578 349,18	1 467 000,00



- *Reversements divers du SYTRAIVAL*

La CCBPD bénéficie de plusieurs reversements liés à la péréquation du transport des déchets verts ainsi qu'à la contribution au fonctionnement des quais de transfert.

Les recettes associées aux reversements divers du SYTRAIVAL s'élèvent à 78 000 euros.

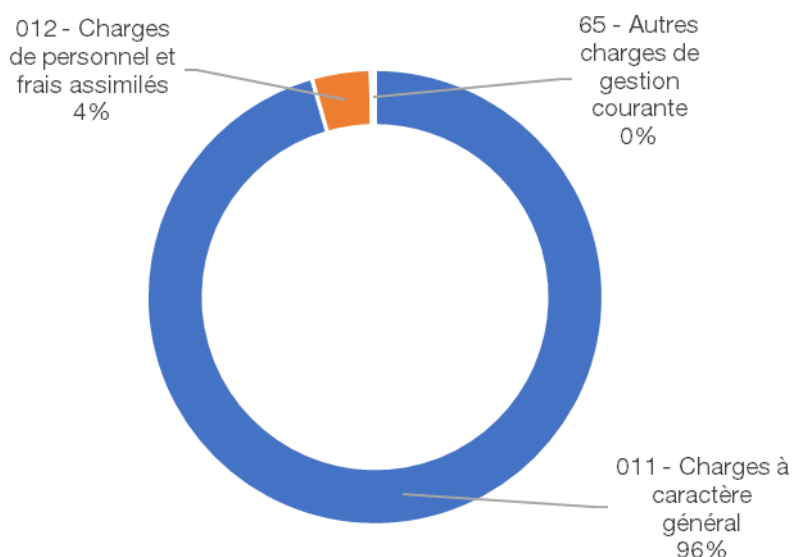
- *Autres recettes*

Les recettes de la section de fonctionnement concernent :

- Les atténuations de charges : 20 000 euros,
- Les reprises de subventions (opérations d'ordre) : 20 000 euros.

En dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



- *Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des Emballages Légers en porte à porte*

Le marché de collecte en porte à porte a été renouvelé au 1^{er} décembre 2025.

- Le budget alloué à la collecte des OMR s'élève à 1 810 000 euros,
- Le budget alloué à la collecte des emballages légers s'élève à 802 000 euros.

Dans le cadre du nouveau marché, un dispositif d'intelligence artificielle a été sollicité afin de pouvoir analyser les déchets collectés et identifier les erreurs de tri (dispositif FICHA). Ce dispositif représente un montant de 198 000 euros au budget 2026.



- **Collecte sélective en apport volontaire (PAV)**

Le SYTRIVAL porte pour le compte de la CCBPD la collecte en apport volontaire du papier et du verre ménager. Ces lignes incluent le coût de la collecte et du traitement. Le budget a été évalué comme suit :

- Verre : 137 000 euros,
- Journaux et magazines : 53 000 euros,

Une collecte spécifique des papiers produits par les administrations et les groupes scolaires complète la collecte des JRM en PAV et représente 20 000 euros en 2026.

Sont prévus 1 500 euros pour la réparation et le démantèlement de bornes et 6 000 euros pour leur éventuel déplacement.

- **Traitement des déchets collectés en porte à porte (PAP)**

Le prix de traitement des OMR sur l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Villefranche-sur-Saône est de 104 €HT en 2025 (contre 101 euros HT en 2024). Ce tarif serait porté à 105 euros HT en 2026. La TGAP va augmenter de 1€/t passant de 15 à 16 euros par tonne incinérée en 2026 (elle était de 14 euros en 2024).

Dès lors le prix de traitement par incinération des OMR s'élèverait à 121 euros par tonne (TGAP incluse) hors taxe.

Le budget alloué au traitement des OMR s'élève à 1 300 000 euros.

Concernant le prix de traitement des emballages légers sur le centre de tri de Saint-Fons, le coût pris en compte pour 2026 s'élève à 294 euros par tonne hors taxe (contre 290 euros en 2025 et 257 euros en 2024).

Le budget alloué au traitement des emballages légers s'élève à 731 000 euros.

Enfin, le taux de refus de tri est de 78 600 euros au budget 2026 (en légère baisse mais reste élevé).

- **Gestion de la Redevance Spéciale Obligatoire**

La CCBPD s'est équipé du logiciel Ecocito de gestion de la redevance spéciale (RS). Les charges de fonctionnement liées à l'hébergement des données, ainsi qu'à la location et à la maintenance du support utilisateur s'élèvent à 8 700 euros en 2026.

- **Exploitation des déchèteries**

Le contrat d'exploitation des déchèteries de la CCBPD renouvelé depuis le 1^{er} février 2023 est organisé en différents lots :



- Exploitation des hauts de quais et des bas de quais des déchèteries de la CCBPD ;
- Reprise ferraille ;
- Collecte et du traitement des DDS ;
- Traitement du bois B.

Par ailleurs, selon la même logique de suivi des coûts, la CCBPD a souhaité passer d'une tarification forfaitaire à une tarification à la tonne de déchets transportés et à la tonne de déchets traités.

Le budget 2026 d'exploitation des déchèteries de la CCBPD s'élève à 835 000 euros.

S'ajoutent quelques frais relatifs à la déchetterie de Theizé (en régie) au titre des fluides, de l'entretien d'espaces verts, de réparation de dommages, équipements de protection, etc. à hauteur de 25 300 euros.

6 000 euros sont alloués au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le marché d'exploitation des déchetteries arrivant à son terme en février 2027, une assistance à maîtrise d'ouvrage sera sollicitée pour accompagner la CC à la définition du besoin et à la passation. Le budget est de 20 000 euros.

- *Collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) de déchèterie*

Cette prestation comprend la collecte et le traitement des DDS qui n'entrent pas dans le périmètre de l'Eco-organisme EcoDDS avec lequel la CCBPD a conventionné en août 2022.

En raison de la forte production d'emballages souillés, le budget doit être réévalué notamment pour intégrer des collectes supplémentaires sur les déchèteries de Chazay d'Azergues et de Theizé.

En 2026, le budget alloué est de 131 000 euros.

- *Reprise du bois B de déchèteries*

Le bois B de déchèterie est déferrailé, broyé et criblé pour être valorisé énergétiquement ou sous forme de panneaux de particules.

Le budget alloué à cette prestation s'élève à 110 000 euros.

- *Traitement des déchets collectés en déchèterie*

Concernant les déchets issus des déchèteries dont le traitement est porté par le SYTRAIVAL une augmentation de 3,5% est appliquée aux tarifs 2025 (déchets verts, gravats, déchets non recyclables). Le budget associé est de 539 000 euros.



Chaque année, une benne de pneus non conformes aux prescriptions de l'éco-organisme Aliapur doit être traitée sur le centre TFM pneus. Par ailleurs, d'autres déchets divers peuvent occasionnellement être traités et collectés hors marché (fibre de verre, béton cellulaire, etc.).

A cet effet, une ligne pour la collecte et le traitement de déchets divers est inscrite à hauteur de 2 000 euros.

- *Gestion des biodéchets*

Le déploiement des composteurs étant largement avancé, les crédits prévus à cet effet concernent principalement :

- L'entretien des sites de compostage partagé : 30 000 euros,
- Une subvention à ABC21 : 1 500 euros,
- La signalétique et d'éventuels déplacements de site : 3 800 euros.

- *Actions concourant au réemploi et à l'amélioration des performances de tri des déchets*

Les enjeux liés à la gestion des déchets ménagers sont multiples. Ils portent sur la prévention « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas », sur le remploi et sur le tri à la source pour permettre un traitement adapté par valorisation matière ou énergétique.

La CCBPD prévoit donc un certain nombre d'actions pour 2026 (dont des renouvellements d'actions) qui doivent permettre d'améliorer l'information et la sensibilisation des administrés ainsi que l'adaptation du service aux objectifs de performances à atteindre.

- Animations de sensibilisation au tri des emballages ménagers auprès des établissements scolaires 6 000 euros pour un équivalent de 100 à 150 animations par an,
- Caractérisation des bennes DNR pour améliorer le tri des apports en déchèteries : 18 000 euros,
- Location des bennes de collecte des pneumatiques selon le référentiel Aliapur : 2 400 euros.

- *Gestion des contenants de pré-collecte*

Une enveloppe de 4 000 euros est consacrée à l'achat de pièces détachées pour la maintenance du parc de conteneurs à ordures ménagères.

- *Collecte et traitement de fibrociment composé d'amiante lié*

2 campagnes de collecte de l'amiante lié sont prévues par an en général. Le budget alloué à cette prestation s'élève à 22 000 euros.



▪ *Charges de personnel*

Les charges de personnel affectées au service de gestion des déchets feront l'objet de refacturation par le budget principal pour un montant de 258 000 euros.

Seront également refacturées les charges de personnel support (gestionnaire administrative de la direction infrastructures et ingénierie, directeur général des services techniques, services finances, ressources humaines, prévention et commande publique-juridique) pour un montant de 44 000 euros.

D'autres charges seront comptabilisées à ce poste : assurance statutaire, médecine du travail.

Le budget alloué aux charges de personnel s'élève à 302 300 euros.

▪ *Autres frais du service*

Les frais de gestion support du service s'élèvent à 21 410 euros et englobent :

- La réparation d'éventuels sinistres,
- Les frais de télécommunications,
- Des adhésions à des associations,
- Des fournitures administratives,
- Les assurances.

▪ *Amortissements*

Les dotations aux amortissements sont estimées à 400 000 euros pour 2026 du fait de l'amortissement en une année de l'achat des lots de composteurs individuels.

b. Section d'investissement

En investissement, sont programmés les projets suivants :

- Composteurs individuels : 121 000 euros,
- Travaux dans les déchetteries : 114 540 euros,
- Composteurs partagés : 23 000 euros,
- Bacs équipés de puces : 73 000 euros,
- Colonnes PAV : 70 000 euros,
- Outils pédagogiques : 6 000 euros,
- Dispositif de suivi de la pré-collecte : 22 100 euros,
- Travaux de mise en conformité de déchetteries : 30 000 euros,
- Petit matériel : 3 740 euros.

La section d'investissement sera financée par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 78 529,98 euros,
- Aucun fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,



- Une subvention au titre des composteurs partagés (SYTRAIVAL) : 5 362 euros,
- L'excédent de fonctionnement affecté à l'investissement : 222 676,62 euros,
- Les amortissements : 400 000 euros,
- Aucun emprunt d'équilibre.



c. Synthèse budgétaire

Budget annexe déchets

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	6 919 868,72
012 - Charges de personnel et frais assimilés	302 300,00
65 - Autres charges de gestion courante	21 290,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	7 243 458,72
023 - Virement à la section d'investissement	78 529,98
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	478 529,98
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	7 721 988,70

013 - Atténuations de charges	20 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	545 000,00
731 - Fiscalité locale	4 897 990,54
75 - Autres produits de gestion courante	1 467 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	6 929 990,54
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	20 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	771 998,16
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	7 721 988,70

SECTION D'INVESTISSEMENT

20 - Immobilisations incorporelles	22 100,00
21 - Immobilisations corporelles	441 791,80
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	463 891,80
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	120 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	207 094,53
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	15 582,09
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	806 568,42

10 - Dotations, fonds divers et réserves	222 676,62
13 - Subventions d'investissement	5 361,82
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	228 038,44
021 - Virement de la section de fonctionnement	78 529,98
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	578 529,98
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	806 568,42



V. Budget annexe hôtel d'entreprises la Buissonnière

Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière présente un volume total de 1 232 k€ dont :

- 582 k€ en section de fonctionnement,
- 649 k€ en section d'investissement.

a. Section de fonctionnement

En recettes

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées de :

- Les loyers : 150 000 euros,
- Le remboursement des charges locatives : 13 500 euros.

Les recettes de la section de fonctionnement sont complétées par l'amortissement de subventions d'équipement pour un montant de 20 000 euros.

En dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont composées de :

- Frais d'entretien du site (espaces verts, dératissage, entretien des menuiseries, curage) : 26 000 euros,
- Assurance du bien : 4 000 euros,
- Convention avec la Chambre des métiers en vue de l'extension du site : 6 000 euros,
- Frais d'avocat dans le cadre de litige : 2 000 euros,
- Taxe foncière : 12 000 euros,
- Annulation de loyers irrécouvrables : 1 000 euros,
- Intérêts de la dette et frais bancaires : 1 000 euros.

Une enveloppe pour constitution de provision est inscrite à hauteur de 10 000 euros.

Les dépenses de la section de fonctionnement sont complétées par l'amortissement des immobilisations pour un montant de 80 000 euros.

b. Section d'investissement

Sont programmés les éléments suivants :

- Une étude préalable pour l'extension du site : 10 000 euros,
- Des plantations d'arbres : 10 000 euros,
- La mise en place de sondes d'ambiance : 20 000 euros,
- Des crédits permettant le remboursement des cautions : 40 000 euros,



- Une réserve en prévision du projet d'extension du site : 514 280 euros.

Le remboursement du capital de la dette est valorisé à hauteur de 15 000 euros.

La section d'investissement sera financée par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 440 823 euros,
- Les amortissements : 80 000 euros.

c. Synthèse budgétaire

Budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	50 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	500,00
67 - Charges spécifiques	1 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	10 000,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	61 500,00
023 - Virement à la section d'investissement	440 822,64
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	520 822,64
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	582 322,64

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 500,00
75 - Autres produits de gestion courante	150 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	163 500,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	20 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	398 822,64
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	582 322,64

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	55 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00
21 - Immobilisations corporelles	30 000,00
23 - Immobilisations en cours	534 281,55
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	629 281,55
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	20 000,00
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + RAR)	649 281,55



10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	440 822,64
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	520 822,64
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	128 458,91
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	649 281,55



VI. Budgets annexes de stock

a. Zone d'activités La Babette à Les Chères

En 2026, le projet de création de zone d'activités 'La Babette' à Les Chères sera en phase d'études. Le budget s'équilibre avec un emprunt (type prêt relais) de 194 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 194 k€ en fonctionnement,
- 237 k€ en investissement.

Budget annexe ZA La Babette

CREDITS VOTES 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	149 999,97
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	149 999,97
023 - Virement à la section d'investissement	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	43 639,96
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,03
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	193 639,96

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	193 639,96
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D)	193 639,96

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	193 639,96
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	43 639,96
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	237 279,92

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	193 639,96
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	193 639,96
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00



040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	43 639,96
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	237 279,92

b. Zone d'activités Champ de Cruy à Porte des Pierres Dorées

En 2026, le projet de création de zone à Porte des Pierres Dorées se poursuit étant en phase de viabilisation. Le budget s'équilibre à ce stade avec un emprunt (type prêt relais) de 883 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 1 131 k€ en fonctionnement,
- 1 924 k€ en investissement.

Budget annexe ZA Champ de Cruy

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	90 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	90 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	96 770,93
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 040 982,49
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 130 982,49

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	1 034 211,56
002 - Résultat de fonctionnement reporté	96 770,93
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 130 982,49

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56



041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 034 211,56
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	889 586,21
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 923 797,77

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	882 815,28
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	882 815,28
021 - Virement de la section de fonctionnement	96 770,93
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 040 982,49
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 923 797,77

c. Zone d'activités Le Maupas à Theizé

En 2025, le projet de création de zone d'activités est en phase d'étude. Le budget s'équilibre avec un emprunt (type prêt relais) de 252 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 1 140 k€ en fonctionnement,
- 1 287 k€ en investissement.

Budget annexe ZA Le Maupas

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	105 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	105 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	269 365,06
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 035 300,79
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 140 300,79

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	870 935,73
002 - Résultat de fonctionnement reporté	269 365,06
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 140 300,79

SECTION D'INVESTISSEMENT



16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	870 935,73
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	415 935,73
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 286 871,46

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	251 570,67
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	251 570,67
021 - Virement de la section de fonctionnement	269 365,06
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 035 300,79
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 286 871,46

